



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 045 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 17 février 2015

Président

M. Dean Allison

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 17 février 2015

• (1100)

[Français]

Le vice-président (M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.)): Bonjour à tous.

Nous commençons la réunion.

[Traduction]

Bienvenue à la 45^e séance du Comité permanent des affaires étrangères et du développement social. Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur la réaction du Canada face à la violence, aux persécutions religieuses et aux bouleversements perpétrés en Irak, en Syrie et dans la région par l'État islamique en Irak et au Levant, ou l'EIL.

Nous avons le plaisir d'accueillir comme témoins Mme Jane Pearce, directrice de pays, Programme alimentaire mondial des Nations Unies; les représentants de Vision mondiale Canada, Martin Fischer, directeur des politiques, et Bart Witteveen, directeur, Affaires humanitaires et urgences; et finalement, M. Emmanuel Gignac, coordonnateur, Irak du Nord, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Sans plus tarder, nous allons amorcer les témoignages. Chaque témoin aura jusqu'à 10 minutes pour présenter son exposé. Nous passerons ensuite aux questions des membres.

Madame Pearce, vous avez la parole.

Mme Jane Pearce (directrice de pays, Programme alimentaire mondial des Nations Unies): Merci beaucoup. Bonjour à tous.

C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui à titre de représentante du Programme alimentaire mondial des Nations Unies, une organisation dont le financement est assuré par des contributions volontaires et dont le travail a souvent été rendu possible grâce à la générosité des Canadiens. Le Canada est un partenaire important dans la lutte contre la faim et se trouve toujours parmi les principaux donateurs pour les interventions du PAM dans le monde entier. Le fait que le PAM demeure le principal bénéficiaire de l'aide humanitaire canadienne en dit long sur le partenariat qui nous unit.

Si 2014 fut une année mouvementée, 2015 s'annonce tout aussi tumultueuse pour les interventions du PAM aux quatre coins du globe. Néanmoins, le PAM continue de répondre aux besoins avec efficacité et efficacité. Malgré les défis énormes que présentent des interventions dans des pays comme l'Irak, le PAM ne cesse de faire preuve d'innovation dans la façon dont il fournit son aide alimentaire. Cela témoigne de l'engagement de notre personnel sur le terrain. Ils sont à l'écoute des donateurs comme vous, des partenaires sans qui leur travail serait impossible, mais, surtout, des populations auxquelles ils viennent en aide.

Au nom du PAM, j'aimerais vous remercier pour vos contributions à nos interventions d'urgence. Grâce au soutien indéfectible de donateurs comme le Canada, le PAM a pu venir en aide à 1,7 million d'Irakiens déplacés à l'intérieur de leur propre pays depuis le début

de la crise, en 2014. Lors de la première contribution du Canada à l'intervention d'urgence du PAM, en mars 2014, nous manquions cruellement de fonds. Cette première contribution ne pouvait arriver à un meilleur moment. Je vous en dirai plus sur ce que la contribution de 13 millions de dollars du Canada a permis d'accomplir pour les personnes touchées par le conflit en Irak.

Avant d'aborder la crise actuelle, je crois qu'il serait utile de vous présenter un court historique de la présence du PAM en Irak. Depuis 1991, le PAM travaille avec les gouvernements irakiens successifs afin de fournir une aide alimentaire à ceux dont la vie et les moyens de subsistance ont été mis en péril par les conflits et les catastrophes naturelles. Malgré ses importantes ressources pétrolières et son potentiel économique énorme, l'Irak a vu son développement arrêté par une succession de conflits. Protéger les Irakiens les plus pauvres et les plus vulnérables contre les répercussions de cette violence est un défi constant.

L'Irak dispose d'un important filet de sécurité sociale — le système public de distribution — qui vise à briser le cycle de la pauvreté en fournissant à chaque Irakien une ration alimentaire mensuelle.

Au début de 2003, lorsqu'il est devenu clair que la guerre ferait probablement détraquer le système public de distribution laissant 27 millions d'Irakiens, dont 60 % en sont totalement dépendants, sans nourriture, le PAM a pris le contrôle du système pour le remettre aux mains du gouvernement, en 2004. Il était essentiel de doter le personnel des ministères pertinents de la capacité d'en assurer le fonctionnement. Cette étape marqua le début de la relation de travail entre le PAM et le gouvernement irakien actuel.

Tandis que le gouvernement travaillait à stabiliser la situation politique et économique du pays au lendemain de la guerre, le PAM s'est engagé à améliorer les perspectives d'avenir de la prochaine génération d'Irakiens grâce à un programme spécial de soutien nutritionnel à l'intention des mères et des enfants.

Lorsqu'une violence sectaire a déferlé sur l'Irak, en 2006, le PAM a lancé une intervention régionale d'urgence pour venir en aide aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, ainsi qu'aux réfugiés irakiens en Syrie. En vigueur jusqu'en juin 2010, cette intervention est venue en aide à plus d'un million de personnes.

Depuis 2010, le PAM s'est concentré à renforcer la capacité du gouvernement à gérer et à développer son filet de sécurité sociale. En 2012, l'Irak a ouvert ses frontières et accueilli des réfugiés syriens dans ses gouvernorats du Nord et de l'Ouest. Le Canada a alors offert de fournir 3,4 millions de dollars, des fonds dont le PAM avait grandement besoin pour cette intervention régionale. En janvier 2014, lorsque cette nouvelle crise a éclaté, nous étions engagés à fournir une aide alimentaire aux réfugiés syriens en Irak.

L'an dernier, le PAM a dû s'adapter et élargir son rôle en Irak et fournir une aide alimentaire aux victimes des actes de violence de l'EIIL au pays. En raison de la récente crise en Irak, on estime à 2,8 millions le nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire, y compris les personnes déplacées dans le pays, les communautés qui les accueillent, ainsi que d'autres groupes vulnérables touchés par le conflit et qui ont besoin d'une aide alimentaire et agricole immédiate, et d'une aide à la subsistance.

Une grande partie de la production irakienne de blé provient du nord de l'Irak, une région actuellement instable, et presque toutes les ressources en eau du pays traversent des zones sous le contrôle de l'EIIL et de groupes armés affiliés, ce qui met en péril la sécurité alimentaire de nombreux Irakiens.

•(1105)

Les récoltes de juin ont été gravement touchées, ce qui réduit la disponibilité de la nourriture à l'échelle du pays. Le conflit a également entraîné une interruption du système public gouvernemental de distribution de rations alimentaires dans certaines régions du pays, ce qui a touché plus de 4 millions de personnes qui ne sont pas déplacées, mais qui dépendent de ce système pour plus de 50 % de leur apport énergétique.

Parce que les besoins des personnes déplacées évoluent, le PAM doit toujours adapter l'aide qu'il fournit. Au cours du premier trimestre de l'année, nous avons travaillé avec l'OIM afin de nous assurer que les personnes déplacées à Anbar avaient de la nourriture et des réchauds pour la cuisine. Pendant que les familles fuyaient Mossoul en errant de lieu en lieu, sans pouvoir ne rien emporter, le PAM a conçu pour l'Irak des rations alimentaires prêtes à manger spécialement emballées, y compris des dattes, la gâterie préférée des Irakiens. Lorsqu'un raz-de-marée de personnes fuyant l'avance de l'EIIL vers le district de Sinjar dans le gouvernorat de Ninive a déferlé sur le Nord, le PAM a ouvert des cuisines de campagne pour les accueillir. Celles-ci ont permis de servir deux repas par jour à un maximum de 224 000 personnes, offrant ainsi un répit bien mérité à des populations qui avaient perdu leur maison, leurs biens et même parents et amis. Nous continuons de travailler étroitement avec le HCNUR afin de définir les besoins des Irakiens déplacés et des réfugiés syriens qui arrivent dans les camps et autres colonies et d'y répondre.

La première contribution du Canada — 2 millions de dollars — à l'action du PAM en Irak a servi à acheter 1 500 tonnes métriques de colis alimentaires familiaux qui ont permis de nourrir 520 000 personnes vulnérables pendant tout un mois. Alors qu'un hiver rude s'installait et que le volume des déplacements se stabilisait, le PAM a mis en place un système de coupons alimentaires pour les populations déplacées dans les zones urbaines de la région du Kurdistan. D'une valeur de 32 \$ par mois, par personne, ces coupons peuvent être utilisés dans les magasins locaux.

Je suis heureuse d'annoncer que la réussite de ce programme dans le gouvernorat d'Erbil repose sur l'étroite collaboration entre le PAM et Vision mondiale, notre très précieux partenaire. Ces coupons permettent d'acheter des oeufs et du lait, du pain et du fromage, des fruits et légumes, de l'huile de cuisson et de la pâte de tomate. Ainsi, l'alimentation est plus diversifiée, l'économie locale est relancée et les gens ont le pouvoir de décider. Ces coupons ont été distribués à environ 340 000 personnes, ce qui a permis d'injecter près de 18 millions de dollars dans l'économie locale du Kurdistan où les marchés fonctionnent bien.

En 2015, le PAM compte passer à des coupons électroniques. Un homme qui a utilisé son coupon la semaine dernière dans la ville

d'Erbil nous a déclaré que ces coupons lui ont redonné, à lui et à sa famille, plus de choix, plus de dignité et plus d'indépendance. Je suis heureuse de vous annoncer que la contribution de 13,4 millions de dollars que le PAM a reçue du Canada à la fin de 2014 a été allouée à ces coupons. Votre contribution permettra d'offrir un coupon alimentaire mensuel à 260 000 personnes.

Ces résultats n'ont pas été faciles à obtenir. Les affrontements continus, les sièges et le déplacement imprévisible de la ligne de front ont souvent empêché le PAM de porter secours aux populations de l'ouest, du centre et du nord de l'Irak. En mai, la distribution de nourriture dans le gouvernorat d'Anbar était devenue trop dangereuse en raison des combats. Avec la coopération de notre partenaire local, nous avons finalement pu y retourner en octobre 2014. Le PAM continue de chercher des moyens de fournir de l'aide aux régions difficiles d'accès. Nous avons réussi à faire parvenir de la nourriture dans le gouvernorat de Salah al-Din et avons pu rapidement venir en aide aux familles retournant dans les communautés dévastées des zones libérées du gouvernorat de Ninive. Bien que le PAM soit prêt à venir en aide à tous ceux qui en ont besoin, pour y parvenir, il devra accroître la capacité des ONG locales partenaires. Pour l'heure, l'aide aux régions difficiles d'accès, comme celle d'Anbar, est assurée et s'appuie en grande partie sur un seul partenaire local. Mais, le PAM ne peut malheureusement pas utiliser d'argent comptant ou de coupons dans les zones disputées faute de marchés fiables sur lesquels compter.

Malgré les obstacles liés à la logistique et à la sécurité, je suis heureuse de vous annoncer qu'en 2014, le PAM a réussi à fournir une aide alimentaire à 1,77 million de personnes touchées par le conflit en Irak. Mais, il reste encore beaucoup plus à faire. Nous demeurons très préoccupés par la sécurité alimentaire des quelque 1,3 million de personnes qui se trouvent dans les zones occupées par des militants où le prix de la nourriture monte en flèche et où les services essentiels ne fonctionnent que de façon intermittente. En ce moment même, les militants de l'EIIL se massent aux alentours de Kirkouk et font planer la menace d'une attaque sur Mossoul.

•(1110)

Comme tous les autres organismes d'aide humanitaire, nous nous préparons à de nouveaux exodes. Afin de mieux cerner la situation des zones occupées ou assiégées par l'EIIL, le PAM a recours à la collecte de donnée à distance afin de réunir de l'information sur la sécurité alimentaire des populations qui se trouvent dans ces régions. Les premiers résultats obtenus à Anbar montrent une inflation galopante du prix de la nourriture, ainsi qu'une pénurie des denrées alimentaires de base et de combustibles pour la cuisine.

Les partenaires locaux et internationaux continuent de renforcer leur collaboration afin d'élargir les zones desservies et de venir en aide au plus grand nombre possible de personnes vulnérables, dont les 1,3 million de personnes dans le besoin se trouvant dans les zones contrôlés par l'EIIL et des groupes armés affiliés. Une combinaison d'implantation sur le terrain, de surveillance discrète et de gestion à distance continuera d'être privilégiée, dans la mesure du possible. Les partenaires de l'aide humanitaire vont également accroître leur collaboration avec le secteur privé et d'autres secteurs non traditionnels afin d'intensifier l'aide.

Les enjeux sont élevés.

Le vice-président (M. Marc Garneau): Madame Pearce, pourriez-vous conclure? Nous voulons avoir le plus de temps possible pour les questions des membres.

Mme Jane Pearce: Certainement. J'ai presque terminé.

Les enjeux sont élevés. Pour mettre un terme au cercle vicieux du sectarisme et de la violence, il faut à la fois répondre aux besoins essentiels et restaurer les droits fondamentaux de la population irakienne. Mais, la sécurité alimentaire est un droit et l'on ne saurait distinguer les deux.

Merci beaucoup.

Le vice-président (M. Marc Garneau): Merci, madame Pearce.

Monsieur Fischer, vous avez la parole.

M. Martin Fischer (directeur des politiques, Vision mondiale Canada): Merci, monsieur le président. Bonjour à tous.

Je m'appelle Martin Fischer. Je suis le directeur des politiques à Vision mondiale Canada. Je vais partager mon temps de parole avec mon collègue, Bart.

[Français]

Nous remercions l'ensemble des membres du comité de nous avoir invités à participer à cette importante étude sur la situation en Irak et en Syrie.

[Traduction]

Vision mondiale réagit aux urgences humanitaires en apportant une aide vitale, comme de la nourriture, des soins de santé, de l'eau potable, des installations sanitaires et des endroits sécuritaires pour les enfants. Nous sommes guidés par les principes humanitaires que sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance, et aidons ceux qui en ont besoin, peu importe leur religion, leur ethnicité, leur race ou leur sexe.

Nous répondons avec dynamisme à la situation humanitaire en Irak et en Syrie. D'ailleurs, notre président, Dave Toycen, et moi revenons tout juste de la région du Kurdistan en Irak où nous avons visité nos projets et discuté avec des enfants et des familles, le personnel du projet, des responsables du MAECD et des représentants de nos partenaires de l'aide humanitaire, comme le PAM.

Aujourd'hui, mon collègue, Bart Witteveen, directeur, Affaires humanitaires et urgences, et moi aimerions vous entretenir sur la situation humanitaire dans la région, puisque votre étude porte, en partie, sur les personnes déplacées, et vous parler de la réponse de Vision mondiale. Pendant ce temps, nous demandons au comité de tenir compte de trois recommandations. Premièrement, dans l'immédiat, utiliser la prochaine conférence d'annonces de contribution qui aura lieu au Koweït pour plaider en faveur des enfants irakiens et syriens. Deuxièmement, établir une distinction claire entre la réponse humanitaire du Canada et les engagements militaires et diplomatiques du pays dans la région. Troisièmement, profiter de toutes les occasions pour souligner l'importance de la paix pour les enfants syriens et irakiens.

La semaine dernière, dans la région du Kurdistan en Irak, j'ai discuté avec des enfants. Ils n'aspirent qu'à une chose: être des enfants. Dans tout ce chaos, ils veulent pouvoir jouer et apprendre. Ils nous racontent plutôt des histoires de supplice qu'aucun enfant ne devrait vivre. Leurs histoires racontant leur fuite et leur vie loin de chez eux sont déchirantes.

Prenez, par exemple, Salma, une jeune fille de 15 ans qui a dû s'enfuir avec sa famille après que des hommes armés aient tué son père. Sa mère fut si traumatisée par cet événement, qu'elle n'a pas dit mot depuis plus de trois mois. Aujourd'hui, Salma doit prendre soin de ses cinq frères et sœurs; le plus jeune n'a que deux ans. Son jeune frère, Edo, a 10 ans. Chez lui, il allait à l'école et travaillait fort dans l'espoir de devenir médecin. Il y rêve encore, mais il ne va plus à

l'école. Il doit travailler pour nourrir sa famille et subvenir à leurs besoins. Parfois, il gagne suffisamment pour acheter des graines de tournesol ou des croustilles. Si la journée se passe bien, il peut acheter des légumes. Les soins médicaux sont dispendieux. Lorsqu'un des enfants est malade — ce qui arrive souvent avec de jeunes enfants —, la famille doit emprunter de l'argent pour payer les frais de médecin et acheter des médicaments. Edo passe ses journées à s'inquiéter s'il a gagné suffisamment d'argent pour acheter de la nourriture, ou une bâche ou du propane — n'importe quoi pour aider sa famille —, pendant que Salma assume les responsabilités familiales. Aucun enfant ne devrait s'inquiéter de la survie de sa famille. Salma et Edo paraissent beaucoup plus vieux que leur âge. La guerre fait vieillir les enfants trop rapidement.

Pourtant, l'histoire de Salma et d'Edo n'est pas inhabituelle. Des millions d'enfants syriens et irakiens vivent des situations similaires. Les progressions violentes des groupes armés, y compris l'EIL, en Syrie et en Irak ont eu un impact sans précédent sur la population de ces pays, non seulement les minorités ethniques et religieuses, mais aussi des millions de musulmans. Bien que l'attention du monde soit portée sur l'Irak récemment, il ne faut pas oublier la situation alarmante en Syrie, où, selon certaines estimations, 5,6 millions d'enfants — soit environ la population totale du Grand Toronto — ont besoin d'une aide vitale. Comme d'autres témoins l'ont dit dans le cadre de cette étude, il s'agit d'une crise humanitaire sans précédent. Nous n'avons rien vu de tel depuis la Seconde Guerre mondiale.

• (1115)

M. Bart Witteveen (directeur, Affaires humanitaires et urgences, Vision mondiale Canada): J'aimerais maintenant parler des besoins des plus vulnérables et des répercussions de la crise sur eux. Dans notre travail, nous voyons l'incidence directe qu'elle a sur les familles et les enfants.

De nombreuses familles, comme celle de Salma, ont perdu des membres et ont fui avec très peu d'effets personnels, parfois même sans leurs papiers. Bien qu'il y ait des camps officiels, la plupart des familles déplacées, comme celle de Salma, vivent parmi les communautés locales dans des villages et des villes. Certaines louent des maisons — plusieurs familles se retrouvent souvent sous un même toit — et des appartements en mauvais état à un prix très élevé, tandis que nombreuses sont celles qui vivent dans des camps informels formés de structures improvisées dans des écoles ou des immeubles abandonnés. Nombre d'entre elles ne sont pas bien protégées contre les éléments — la chaleur en été et le froid, la neige et l'humidité en hiver — et ont un accès limité, voire inexistant, à l'eau potable et aux installations sanitaires. En conséquence, bien des enfants attrapent des maladies hydriques comme la diarrhée, et l'exposition au froid a eu des conséquences funestes pour les bébés et les petits enfants.

Comme celle de Salma et Edo, les familles luttent pour trouver des produits essentiels tels que de la nourriture, des vêtements et du carburant pour cuisiner et se tenir au chaud. Le manque de nourriture est à l'origine de cas de malnutrition, et comme Edo, nombre d'enfants en Syrie et en Irak doivent travailler pour aider à subvenir aux besoins de leurs familles. Ce besoin fait en sorte qu'ils doivent quitter l'école et se retrouver dans des situations dans lesquelles ils risquent davantage d'être exploités et victimes d'abus. L'éducation des enfants est aussi perturbée parce que les écoles sont devenues inutilisables, et il est difficile de transférer la documentation scolaire. Lorsque les enfants vont à l'école, les différences linguistiques et leur absence de plusieurs mois ou années font souvent en sorte qu'il leur soit difficile de suivre.

Les services médicaux ne sont pas facilement accessibles, et nombreux sont ceux qui n'ont pas les moyens de se les payer. Les établissements de santé ayant été endommagés ou détruits, et le personnel médical ayant été forcé de prendre la fuite, bien des personnes n'ont simplement plus accès aux soins de santé. Les parents de nouveaux bébés ont de la difficulté à enregistrer leur naissance, et les petits non comptabilisés risquent de ne pas pouvoir avoir accès à des services comme l'éducation et les soins de santé pour le reste de leur vie.

Enfin, le cycle de conséquences sociales a des répercussions dévastatrices sur les enfants. Des rapports crédibles ont fait état de graves violations de leurs droits à grande échelle par toutes les parties au conflit, dont le meurtre ou la mutilation, leur recrutement par des groupes armés, la violence sexuelle à l'égard des filles et des garçons, et l'obstruction à leur droit à l'éducation. Cela crée chez des enfants comme Salma et ses frères et sœurs un besoin urgent de routines normalisées et d'endroits sécuritaires où apprendre et jouer.

Nous avons travaillé activement à alléger le fardeau qui pèse sur les familles et les enfants de Syrie et d'Irak. À ce jour, Vision mondiale a recueilli près de 185 millions de dollars, dont des subventions du gouvernement du Canada, pour atteindre 1,7 million de bénéficiaires, avec des projets en Jordanie, au Liban, en Syrie et dans la région du Kurdistan en Irak, où Martin se trouvait récemment. Nos programmes visent les besoins les plus criants dans chaque contexte. Nous choisissons les bénéficiaires en fonction de critères de vulnérabilité et en collaboration avec des organismes onusiens et d'autres ONG pour faire en sorte que notre intervention ait la portée la plus vaste possible.

Nos projets consistent à offrir une aide alimentaire par le truchement de bons alimentaires ou d'argent comptant; une aide non alimentaire pour obtenir des articles essentiels comme du savon, du carburant et des articles pour résister à l'hiver comme des couvertures ou des poêles; de l'eau, des installations sanitaires et des interventions hygiéniques; des activités éducatives, comme des cours de rattrapage et de préparation à la vie; des espaces sécuritaires dans lesquels les enfants peuvent jouer et recevoir le soutien psychologique dont ils ont tant besoin; et des programmes de santé pour offrir des soins médicaux primaires et des services d'aiguillage aux populations déplacées.

Le gouvernement du Canada a offert un soutien constant et généreux à l'intervention humanitaire en Syrie et en Irak, et nous lui en savons gré, et le MAECD a su faire en sorte que ses dons soient adaptés à cette situation de crise fluide.

• (1120)

M. Martin Fischer: Permettez-moi de terminer avec des recommandations détaillées.

Alors que la crise en Syrie entame sa cinquième année, elle continue d'avoir des conséquences régionales, dont le conflit qui fait rage en Irak. Le besoin d'une action humanitaire impartiale, neutre et indépendante pour aider et protéger les familles et les enfants n'a jamais été aussi urgent. Voilà pourquoi nous aimerions formuler trois recommandations.

Premièrement, compte tenu du solide bilan du Canada en tant que donateur d'aide humanitaire, nous demandons que le gouvernement du Canada se fasse le champion de l'intervention humanitaire urgente et des besoins des enfants en encourageant ses partenaires internationaux à être aussi généreux qu'il l'a lui-même été. La conférence d'annonces de contributions qui se tiendra au Koweït le 31 mars sera une excellente occasion pour le ministre du Développement international de le faire.

Deuxièmement, nous demandons aux parlementaires de faire une nette distinction entre la réponse humanitaire du Canada et ses stratégies militaires et politiques. Lorsque vous débattrez du futur rôle militaire du Canada à la Chambre des communes, nous vous demandons de faire abstraction des questions d'aide humanitaire qui, comme nous l'avons déjà mentionné, doivent être fondées sur les principes et impératifs humanitaires.

Enfin, les enfants de Syrie et d'Irak veulent vivre en paix. Quelle que soit la tribune à laquelle vous participez, au Canada ou à l'étranger, pour composer avec les problèmes dans cette région, nous vous conseillons vivement de toujours penser à Salma et à ses frères et sœurs. La seule façon pour elle et ses amis d'avoir un avenir viable est de trouver une solution pacifique aux conflits sous-jacents.

En conclusion, je veux que vous imaginiez les enfants que j'ai rencontrés la semaine dernière, des enfants qui, en dépit de tout le chaos et la violence, ne perdent pas espoir et continuent de rêver de vivre dans la paix et la dignité. Le Canada peut jouer — et joue déjà — un rôle important pour veiller à ce que ces espoirs et ces rêves ne se volatilisent pas.

[Français]

Nous vous remercions de donner aujourd'hui à Vision mondiale Canada l'occasion de présenter sa perspective dans le cadre de cette importante étude. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Le vice-président (M. Marc Garneau): Merci, monsieur Fischer.

Je donne maintenant la parole à M. Gignac.

Sur une note plus personnelle, j'aimerais vous dire que c'est un plaisir de vous revoir. Nous nous sommes rencontrés très brièvement au camp Baharka au mois de septembre.

Vous avez la parole.

M. Emmanuel Gignac (coordonnateur, Irak du Nord, Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je suis très reconnaissant d'avoir l'occasion de m'adresser aux membres du comité permanent. C'est un honneur pour moi et pour l'organisme que je représente aujourd'hui.

[Traduction]

Je vais continuer en anglais, car c'est ma langue de travail. Cela me facilitera la vie.

Je m'appelle Emmanuel Gignac et je suis le dirigeant de l'UNHCR dans la région du Kurdistan. Je suis maintenant en Irak depuis un peu plus d'un an, à Erbil, pour couvrir la région kurde de ce pays.

Je serai relativement bref. Je vais vous donner un aperçu de ce qui est maintenant devenu une situation unique avec, d'un côté, les réfugiés syriens et, de l'autre, la crise des personnes déplacées qui vient d'éclater. Je parlerai ensuite brièvement des défis qui nous attendent avant de terminer par la question du financement.

Premièrement, le flot de réfugiés syriens qui ont commencé à affluer dans la région kurde de l'Irak en 2012 a atteint son sommet en 2013. Plus de 50 000 d'entre eux sont arrivés en deux jours. Les chiffres montrent qu'au début de 2014, il y en avait 190 000. Leur nombre a maintenant atteint entre 220 000 et 230 000 depuis que nous avons observé un flux de réfugiés en provenance de la ville de Kobani vers la Turquie et de la Turquie vers la région du Kurdistan. Cela se produit depuis octobre, alors vous pouvez...[Note de la rédaction: inaudible]... la crise des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, qui a débuté un peu plus tôt en 2014.

Une majorité des gens vivent à l'extérieur des camps. Environ 60 % de la population de réfugiés partagent des services et vivent au sein de la communauté hôte. La vaste majorité des réfugiés se trouve dans la région du Kurdistan. Il y a neuf camps. Il y en a toutefois un qui se situe dans la province d'Anbar, zone maintenant sous le contrôle de l'EIL. Nous sommes toujours en mesure de leur offrir de l'aide, mais de façon très ponctuelle et pas très fiable.

Les autres camps se trouvent dans la région du Kurdistan, trois à Dohuk, quatre à Erbil et un à Sulaymaniyah. Comme vous le savez, l'UNHCR est responsable d'assurer la coordination de l'aide aux réfugiés organisée en fonction du plan d'intervention prévu à cette fin qui, cette année, a vu... Nous avons ajouté l'élément de la résilience, ce qui a mené à l'élaboration du plan régional pour les réfugiés et la résilience, qui a été lancé à Berlin en décembre dernier.

Parmi nos réalisations, nous avons construit huit camps de réfugiés depuis 2013. Ils ont été améliorés en 2014, et on y a maintenant un niveau de vie assez impressionnant aux plans de l'infrastructure, des installations sanitaires, de l'alimentation en eau, mais aussi des abris. Ces changements ont considérablement amélioré la situation des réfugiés.

Nous avons enregistré tous les réfugiés en 2014. Nous avons aussi mis en place l'enregistrement biométrique dans le contexte d'une vérification qui devrait être terminée avant le début de l'année. Une partie de notre réussite est aussi d'avoir offert des services aux enfants, des services d'aide psychologique dans des espaces pour eux en partenariat avec l'UNICEF. On a aussi entrepris des démarches auprès de la collectivité concernant la violence sexuelle ou sexospécifique, question importante qui n'est pas très facile à aborder dans le contexte du Kurdistan. En 2014, on a réussi à rejoindre jusqu'à 54 000 membres de la collectivité par l'intermédiaire de campagnes de sensibilisation.

• (1125)

J'ai déjà parlé des abris. Il y a eu de nombreuses autres réalisations, mais je ne souhaite pas en parler pour respecter le temps de parole qui m'est alloué. Je passe maintenant à la crise des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays qui, comme vous le savez, a éclaté en juin dans la région du Kurdistan. Cependant, la première vague avait commencé à Anbar. En gros, la crise en question a connu trois vagues. La première s'est déroulée de janvier à juin et a touché principalement le centre de l'Irak. Environ un demi-million de personnes ont été déplacées. La deuxième vague a suivi la chute de Mosul et a causé le déplacement de 550 000 personnes de plus. La troisième vague a été la plus importante. Elle est survenue pendant l'offensive à Sinjar et les plaines de Nineveh et a ajouté 830 000 personnes au nombre des personnes déplacées. À l'heure actuelle, 2,2 millions de personnes sont déplacées en Irak. Près de la moitié de cette population se trouve dans la région du Kurdistan, qui compte quelque 5 millions d'habitants. Cela vous donne donc une bonne idée de la pression que cette situation exerce sur les services publics dans le nord de l'Irak.

En ce qui concerne l'UNHCR, nous avons pris la responsabilité de trois regroupements dans le complexe des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, toujours sous la direction du BCAH, qui est chargé de coordonner l'intervention auprès de ces personnes. Des regroupements ont été établis à Bagdad en janvier 2013. Ils ont été prolongés jusqu'à janvier 2014 et activés ici dans le nord de l'Irak.

Côté réalisations, la situation a été plutôt en dents de scie depuis juin. Une des principales questions a été celle des abris. Nous avons eu énormément de gens logés — pour ainsi dire — à ciel ouvert, dans des immeubles en construction et dans des écoles qu'il a fallu évacuer au début de l'année scolaire. Nous avons dû faire des pieds et des mains pour construire un grand nombre de camps. Avec le financement que nous avons reçu, l'UNHCR a pu terminer la construction de huit camps, mais deux sont toujours en chantier. Ces camps accueilleront jusqu'à 90 000 personnes. Nous avons aussi offert un appui à 537 centres collectifs dans tout l'Irak qui ont profité à 26 000 personnes.

Bien entendu, en août dernier, nous nous préoccupions notamment de l'hiver qui approchait et du besoin de protéger les gens et de leur donner l'équipement nécessaire pour passer à travers la saison froide. Grâce au financement généreusement versé à l'UNHCR, on a fourni à 70 000 familles des trousseaux d'hiver, ce qui a été tout un défi. Cependant, nous avons été en mesure de terminer à la mi-janvier les activités de préparation à l'hiver que nous avions commencées en octobre. En plus des articles de première nécessité, nous avons distribué des trousseaux à tous les nouveaux arrivants.

À l'heure actuelle en Irak, 25 camps ont été construits et 10 autres sont en construction. Des 25 camps en question, 17 se trouvent dans la région du Kurdistan, comme la moitié des camps en chantier. Cela vous donne une bonne idée de l'ampleur du déplacement.

• (1130)

Cela dit, côté abris, nous n'arrivons pas à répondre à la demande. La dernière évaluation a révélé que 450 000 personnes vivent toujours dans des abris inadéquats et qu'il faut mieux les loger.

Le fait que la dernière vague d'arrivées remonte à août et que presque six ou sept mois se sont écoulés depuis représente pour nous un défi. Nous avons toujours de la difficulté à composer avec ce nombre considérable de personnes déplacées et à trouver des façons de les rejoindre et de toutes les aider. La majorité des réfugiés et des personnes déplacées restent à l'extérieur des camps, dans des immeubles publics ou des immeubles en construction dans la communauté hôte. En utilisant, en autres, les services de santé, les services éducatifs et sanitaires et l'électricité, ils exercent une pression énorme sur les services publics au Kurdistan.

L'autre défi important est, bien sûr, le fait que les opérations militaires soient toujours en cours et qu'il soit probable que d'autres personnes soient déplacées. Bien entendu, nous pensons en particulier à Mosul. Nous craignons qu'une opération militaire dans cette ville soulève d'autres vagues de personnes déplacées en très grands nombres.

Une autre question que nous devons régler est celle du manque d'accès aux zones de conflit...[*Note de la rédaction: inaudible*]... aussi la crise financière qui sévit dans la région du Kurdistan et qui compromet leur capacité de supporter la crise.

Je veux souligner l'une des conséquences potentielles de la crise, qui a fait la manchette...

• (1135)

Le vice-président (M. Marc Garneau): Monsieur Gignac, je vous demanderais de conclure.

M. Emmanuel Gignac: ... concernant la violation des droits de la personne. On nous fait des rapports constants dans la communauté et nous... [Note de la rédaction: inaudible]... de cas répandus de violations des droits de la personne commises à l'encontre des populations en fuite au moment des conflits. Il y a eu, notamment, des viols ainsi que des enlèvements et des meurtres de civils. C'est un problème que nous découvrons progressivement, en particulier la violence sexuelle et sexo-spécifique à l'égard des femmes. C'est un problème qu'il nous faudra beaucoup de temps pour traiter et il nous faudra aussi du temps pour offrir une aide adéquate.

Je vais terminer, monsieur le président, en parlant de financement et donner un bref aperçu de notre situation s'agissant de l'aide aux réfugiés. En 2014, nous avons besoin en tout de 474 millions de dollars américains, précisément pour l'Irak. Nous avons été en mesure de mobiliser 43 % de ce montant, c'est-à-dire plus de 200 millions de dollars américains. En ce qui concerne l'intervention auprès des personnes déplacées dans leur propre pays, nous avons besoin en tout d'environ 340 millions de dollars et avons réussi à mobiliser un peu plus que 50 % — 53 % pour être plus précis. Les écarts restent importants. Même avec les pays qui donnent généreusement, il nous reste des écarts à combler à cause de ce manque à gagner.

Je tiens à souligner la contribution canadienne. En 2014, le Canada a affecté plus de 2 millions de dollars au plan d'aide aux réfugiés syriens, mais a aussi offert du soutien pour répondre aux nouveaux cas de personnes déplacées ainsi qu'à la situation actuelle en Irak. En 2015, le Canada a déjà versé 27,5 millions de dollars, que nous avons déjà reçus et qui serviront à couvrir tant l'intervention auprès des réfugiés syriens que la situation en Irak pour répondre aux besoins des personnes déplacées. Pour être plus précis, 22,5 millions de dollars serviront à aider les personnes déplacées et 5 millions de dollars iront aux réfugiés syriens.

C'est tout, monsieur le président. Merci beaucoup. Je suis prêt à répondre à toutes les questions.

Merci.

• (1140)

Le vice-président (M. Marc Garneau): Merci, monsieur Gignac.

Nous allons maintenant passer à la première ronde de questions, qui est de sept minutes par personne. J'aimerais simplement rappeler à tous les témoins que nous nous en tenons au temps alloué, alors je vous demanderais d'essayer de donner des réponses concises. Je sais que mes collègues ont de nombreuses questions à poser.

Nous allons commencer par Mme Laverdière, qui sera suivie de Mme Brown.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais vraiment remercier tous les gens qui ont livré leur témoignage au comité aujourd'hui.

Nous savons que la situation sur le terrain est absolument horrible, mais chaque fois qu'on nous fait part de chiffres ou d'expériences personnelles, nous sommes encore davantage frappés par l'horreur de cette crise.

J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter les organismes des Nations unies du travail assez extraordinaire qu'ils accomplissent sur le terrain.

Toutefois, j'aimerais mettre l'accent, pendant ce premier tour de table, sur le travail de Vision mondiale.

[Traduction]

Vous avez dit que vous choisissiez les bénéficiaires en fonction de critères de vulnérabilité.

[Français]

Pourriez-vous nous donner plus de détails sur ces critères et sur la façon dont vous procédez?

[Traduction]

M. Bart Witteveen: Premièrement, nous devons reconnaître que l'intervention globale se déroule sur plusieurs fronts. Nous travaillons au Liban, en Jordanie, à l'intérieur de la Syrie ainsi qu'en Irak, alors il est difficile de vous donner une réponse détaillée pour décrire l'ensemble de l'intervention humanitaire.

Cependant, dans chaque contexte, nous essayons d'examiner certains des principaux indicateurs qui permettraient de déterminer quels sont les groupes et les personnes les plus vulnérables. En règle générale, il peut s'agir d'indicateurs directs, comme des indicateurs de santé quantifiables et objectifs. Dans certains cas, on utilise des indicateurs indirects pour avoir une idée de la vulnérabilité particulière de groupes donnés. Par exemple, à Dohuk, on constate que certaines personnes vivent dans un campement, il est donc assez simple d'élaborer un programme pour répondre aux besoins de tout le monde. Cependant, il y a aussi des nombres élevés de personnes — je dirais même la majorité d'entre elles — qui s'établissent en ville avec les moyens du bord dans les zones plus sécuritaires. Dans ces cas, nous prendrons, par exemple, les gens qui sont incapables de louer un logement, mais qui trouvent refuge dans des immeubles abandonnés, des écoles et ce genre d'endroits. Ce serait un indicateur clé de vulnérabilité.

Un autre indicateur serait bien sûr les familles dont le chef est une femme ou, dans certains cas, des enfants. Dans chaque contexte, nous avons toute une liste de questions et d'indicateurs pour faire en sorte que l'aide que nous accordons cible les personnes les plus vulnérables.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Merci beaucoup.

Pour ce qui est du sujet de ma prochaine question, nous avons eu l'occasion d'en discuter de façon très intéressante par le passé. J'aimerais que vous nous parliez davantage des défis auxquels vous faites face sur le terrain, en tant qu'organisation humanitaire, pour diffuser des réactions de la population civile.

[Traduction]

M. Martin Fischer: Si je me fie à mon expérience de la semaine dernière et si je place... Je sais que M. Garneau et M. Dewar étaient à Erbil l'année dernière, en compagnie de l'ancien ministre, M. Baird. Parlant de contexte et de perceptions liées à l'urgence humanitaire, on affirme souvent que la logistique ou, plus concrètement, les routes posent des défis. Ce n'est pas le cas, surtout au Kurdistan. Les routes et la logistique sont tout à fait en place.

De notre point de vue, le principal défi constitue l'accès. Il s'agit de trouver les populations déplacées, c'est-à-dire de déterminer leur emplacement, puis de les rejoindre de la façon la plus efficace qui soit. Très concrètement, une des difficultés auxquelles nous faisons face, c'est, bien entendu, la violence qui sévit à proximité de notre zone d'opérations. Pour l'instant, nous n'arrivons pas à accéder aux populations qui se trouvent derrière les lignes de front, pour ainsi dire, juste à l'extérieur du Kurdistan. C'est un aspect qui préoccupe les organisations humanitaires, tant en Irak qu'en Syrie, particulièrement dans les régions où un grand nombre de personnes se retrouvent coincées. Ces zones nous sont inaccessibles, soit parce qu'elles sont trop dangereuses, soit parce que nous ne pouvons pas négocier le type d'accès dont nous avons besoin.

Cela nous amène donc à l'une des recommandations que nous avons formulées. À défaut d'une solution politique à ce processus et à la violence incessante, nous ne serons pas en mesure de travailler dans les régions touchées par la violence.

Bart, je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose.

• (1145)

M. Bart Witteveen: Absolument. J'ai essayé d'expliquer certains des facteurs dont nous tenons compte pour déterminer qui sont les personnes les plus vulnérables. En même temps, comme Martin l'a dit, nous devons reconnaître qu'il y a de vastes régions qui nous sont tout simplement inaccessibles et qui abritent, nous en sommes persuadés, des personnes très vulnérables.

[Français]

Le vice-président (M. Marc Garneau): Il vous reste 45 secondes.

Mme Hélène Laverdière: Je vais être brève. On y reviendra peut-être.

Vous avez aussi parlé de la paix durable et d'une solution politique. Il va falloir rebâtir des ponts. On espère qu'un jour on arrivera à l'étape de rebâtir des ponts et de faire du développement démocratique à long terme en Irak.

Qu'est-ce que le Canada peut faire pour contribuer à cela?

Je vous remercie.

[Traduction]

Le vice-président (M. Marc Garneau): Très brièvement, je vous prie...

M. Martin Fischer: Comme nous l'avons dit — et nous pourrions peut-être en discuter plus amplement au prochain tour —, il s'agit vraiment d'examiner les divers éléments qui doivent être mis en place de façon distincte pour l'Irak et la Syrie. Sur le plan pratique, le Canada peut examiner la dimension politique et la dimension militaire, indépendamment du volet humanitaire. Il y a des mesures très concrètes que le Canada peut prendre. Nous pourrions y revenir tout à l'heure.

Je me souviens que, l'année dernière, presque à la même date, nous avons parlé de la conférence de la paix de Genève. Il s'agit d'un processus chancelant — c'est le moins qu'on puisse dire —, mais le Canada peut tout de même prendre des mesures sur le plan politique. En tout cas, je sais que mon temps de parole est écoulé, et je tiens à respecter les sept minutes allouées.

[Français]

Le vice-président (M. Marc Garneau): Merci, madame Laverdière.

Je donne maintenant la parole à Mme Brown.

[Traduction]

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup de votre présence. Il est triste que nous ayons à tenir cette discussion une fois de plus. Au fond, j'ai trois questions à vous poser.

Martin, vous avez commencé à parler de certaines d'entre elles. J'aimerais que vous nous en disiez davantage sur le processus de paix.

J'ai également une question concernant le personnel humanitaire.

Madame Pearce, vous nous avez remis une carte qui montre toute une section de l'Irak. On y voit les régions où l'accès est limité. Premièrement, je me demande si l'un ou l'autre d'entre vous peut nous dire un mot sur l'accès aux populations vulnérables qui se trouvent là. Y a-t-il des travailleurs humanitaires qui peuvent entrer dans ces régions? Vous avez dit que vous avez un accès limité. Vous pourriez peut-être nous brosser un peu le portrait de la situation là-bas. Y a-t-il des ressources qui entrent dans ces régions?

Mme Jane Pearce: Merci beaucoup.

La carte que vous avez sous les yeux montre trois régions distinctes. En haut, il y a la zone kurde, dont nous venons de parler et où l'accès est facile. Je sais ce qui se passe là-bas, dans presque 95 % des cas. À partir de Bagdad dans le sud, nous avons un assez bon accès. Notre personnel local se rend souvent là-bas. Il y a une interaction avec le gouvernement, et nous avons une bonne connaissance des personnes qui s'y trouvent et de leurs besoins. La région qui pose le plus grand problème pour nous tous, et en particulier pour le Programme alimentaire mondial des Nations Unies, c'est la zone qui couvre le gouvernorat entre Bagdad et la région kurde, car elle est contrôlée par l'EIL et d'autres groupes armés d'opposition.

Nous distribuons des produits dans l'ensemble des 18 gouvernorats de l'Irak. Il y a des personnes déplacées dans l'ensemble du pays. Les zones dans le milieu sont des régions auxquelles nous avons accès quand les circonstances le permettent. Nous travaillons avec des ONG nationales et des partenaires, avec qui nous avons conclu des accords pour qu'ils distribuent de la nourriture lorsque cela ne présente pas de danger. Personne ne veut se retrouver dans une situation où la distribution alimentaire est compromise de quelque façon que ce soit; le problème finit par toucher soit le partenaire de mise en oeuvre, soit les personnes qui reçoivent l'aide. Le tout se déroule de façon ponctuelle, mais c'est l'état actuel des choses, et nous recevons de plus en plus d'informations en provenance de ces régions. Nous avons maintenant mis en place un système de surveillance par voie téléphonique, qui est sans danger pour les gens qui l'utilisent, et nous commençons à obtenir des renseignements fiables de leur part. Merci.

• (1150)

Mme Lois Brown: Quant à Vision mondiale, avez-vous accès à ces régions difficiles?

M. Bart Witteveen: Dans le cas de l'Irak, nous travaillons exclusivement dans les zones contrôlées par les Kurdes — donc, des régions relativement stables. Nous avions des opérations dans le nord de la Syrie, et nous menions nos activités à partir de la Turquie, de l'autre côté de la frontière. Pour être franc, le degré d'engagement a fluctué. Au début de la crise, nous travaillions dans plusieurs régions du Nord. Lorsque l'EIIL a pris le contrôle de ces régions, nous avons pu y maintenir nos opérations pendant quelque temps, mais durant la période menant à la campagne des frappes aériennes, nous avons dû interrompre ces activités. Nous avons maintenant repris nos travaux dans certaines des autres régions dans le nord de la Syrie, mais à un niveau très modeste. Je crois que ma collègue a très bien expliqué comment il faut essayer de trouver des façons de faire dans le cadre des principes humanitaires, notre responsabilité étant de rejoindre les personnes les plus vulnérables.

Mme Lois Brown: Vous avez distribué des couvertures, de la nourriture, des abris et des médicaments dans le plus grand nombre possible de régions. À quel point avez-vous réussi à acheminer ces produits?

M. Bart Witteveen: Allez-y.

Mme Jane Pearce: Je vais répondre à cette question. Nous dirigeons une intervention très coordonnée. Il y a ce qu'on appelle un « mécanisme d'intervention rapide », qui représente un ensemble d'organismes de l'ONU et d'ONG partenaires qui assurent une intervention coordonnée, lorsque nous savons que de nouveaux endroits sont accessibles ou lorsqu'il y a de nouvelles zones de déplacement. Les gens recevront de l'eau, certains médicaments, des produits alimentaires et des services pour les femmes — des trousseaux d'hygiène féminine. Quand nous allons dans ces régions, nous n'avons aucune raison de croire que l'aide ne s'y rendra pas. Nous avons de très bonnes relations avec les ONG partenaires, aussi bien internationales et nationales, et nous n'avons aucune raison de croire que ces produits n'arrivent pas à bon port. Nous recevons des commentaires utiles, et nous sommes passablement persuadés que l'aide rejoint les personnes qui en ont le plus besoin.

Mme Lois Brown: Merci.

Martin, pourrions-nous revenir sur la question du processus de paix? Vous avez dit que la conférence de Genève a eu lieu il y a maintenant environ un an. J'ai une réserve à ce sujet. Au Canada, je sais qu'il y a des diplômés dans le domaine de la paix et de la résolution de conflits, et pourtant... Ma question est donc la suivante: où sont les artisans de la paix? Que devons-nous faire? Comment pouvons-nous apporter notre aide et bâtir cette structure de gouvernance en Irak en vue d'instaurer la paix dans ce pays?

M. Martin Fischer: De façon très concrète, Vision mondiale étant une organisation axée sur les enfants, une des choses que nous sommes en mesure de faire en Jordanie et au Liban, c'est de travailler directement non pas tant avec les enfants, mais avec les adolescents. Selon nous, les adolescents auront un rôle important à jouer pour l'avenir de la Syrie une fois qu'ils rentreront au pays. Nous voulons leur fournir le type de compétences générales dont ils ont besoin pour rebâtir le tissu social après l'instauration d'une paix durable.

En ce qui concerne le processus politique plus général, en tant que représentant d'une organisation humanitaire, je préfère laisser cela à ceux qui oeuvrent dans le domaine. Mais on ne pourra garantir un avenir durable pour la Syrie si on ne parvient pas à travailler avec les enfants et les jeunes syriens qui ont dû fuir — on utilise souvent l'expression « non à une génération perdue » — afin de les doter des compétences dont ils ont besoin pour rebâtir leur pays. Nous serons heureux d'en parler davantage, mais voilà à quoi se résume notre

principale préoccupation: aider les jeunes à acquérir les compétences dont ils auront besoin à l'avenir.

• (1155)

Mme Lois Brown: Merci.

[Français]

Le vice-président (M. Marc Garneau): Merci.

Nous allons maintenant passer au deuxième tour de questions.

Mme Laverdière et M. Saganash vont partager leur temps de parole de cinq minutes.

Mme Hélène Laverdière: Très brièvement...

Le vice-président (M. Marc Garneau): Excusez-moi, j'ai commis une erreur.

[Traduction]

Je suis évidemment très nouvelle ici. Je vous prie de m'excuser.

[Français]

C'est à M. Hawn de commencer. Je m'excuse.

[Traduction]

L'hon. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Merci, monsieur le président. Merci à vous tous d'être ici.

Je voudrais commencer par poser quelques questions à M. Gignac.

Récemment, on a eu vent de certaines des atrocités commises par les peshmergas dans certaines régions qu'ils ont reconquises, surtout pour, semble-t-il, se venger de l'EIIS. À quel point êtes-vous préoccupé par cette situation et cette recrudescence de la violence perpétrée par ceux-là mêmes que nous appuyons?

M. Emmanuel Gignac: Je ne sais pas si vous pouvez m'entendre, mais oui, nous sommes au courant de tels incidents, en particulier à Kirkuk, où des combattants peshmergas auraient, paraît-il, maltraité les dépouilles de combattants de l'EIIS. Je crois que c'est quelque chose que les autorités dans la région ont condamné très fermement. Nous n'avons pas l'impression que ces actes soient appuyés par la population en général, et je dirais qu'il s'agit là d'incidents isolés. Je ne pense pas que ce soit une tendance qui... [Note de la rédaction: *inaudible*].

Nous avons vu d'autres cas ailleurs en Irak, évidemment entre la communauté chiite et les sunnites, et leurs droits... et les atrocités qui sont souvent commises. Je crois que c'est là une partie du grave problème auquel l'Irak devra faire face. Il ne s'agit pas seulement de faire la paix, car par la suite, il faudra passer à la réconciliation et établir le processus politique en cours, processus qui est encore très fragile. Je m'en tiendrai là. J'espère avoir répondu à votre question.

L'hon. Laurie Hawn: Un des enjeux qui préoccupent les gens partout dans le monde, à bien des égards, c'est la traite des personnes.

Monsieur Witteveen, je crois que vous êtes le mieux placé pour répondre à cette question. Y a-t-il un problème de traite des personnes dans les camps en Irak?

M. Bart Witteveen: Je crois que dans un contexte comme celui qui existe dans la zone kurde — des gens qui vivent dans des camps, qui essaient de trouver un gagne-pain dans les centres urbains, qui se trouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité —, ce problème se posera toujours, mais je ne peux pas le quantifier.

L'hon. Laurie Hawn: Est-ce que Vision mondiale se penche sur la question, essaie de s'attaquer au problème ou, à tout le moins, de le dénoncer?

M. Bart Witteveen: Nous ne manquons pas de surveiller la situation. Pour l'instant, nous n'avons pas de programmes qui traitent de cette question, mais c'est certainement quelque chose que nous suivons de près dans le cadre de nos interventions visant à protéger les enfants. En tout cas, je crois qu'il est juste de dire que la vulnérabilité qui facilite ce genre d'activité est bel et bien là.

L'hon. Laurie Hawn: Monsieur Fischer, vous avez parlé des trois priorités et de la nécessité de faire la distinction entre l'aspect humanitaire et l'aspect militaire. D'après vous, comment devrions-nous nous y prendre pour départager les deux?

M. Martin Fischer: Comme nous l'avons dit tous les trois, et M. Gignac l'a également mentionné, il est important que l'aide humanitaire soit fournie selon les principes humanitaires et selon l'impératif humanitaire. L'essentiel pour les parlementaires, c'est que dans l'avenir immédiat, lorsqu'on définira la mission des Forces canadiennes après les six premiers mois, toute discussion de cette nature devra se faire indépendamment des facteurs liés à l'aide humanitaire. Quelles que soient les mesures prises par le gouvernement du Canada, lorsqu'il est question d'aide humanitaire, il faut tenir compte de l'impératif humanitaire. Toute décision concernant des besoins humanitaires doit être prise en fonction de la situation sur le terrain. Par contre, en ce qui concerne la participation des Forces canadiennes, il s'agit d'une décision tout à fait à part.

• (1200)

L'hon. Laurie Hawn: Trouvez-vous que...? Personnellement, j'ai l'impression que c'est déjà ce que nous faisons, comme en témoignent les expressions de gratitude envers le Canada pour l'ampleur de son aide, etc. Trouvez-vous que nous brouillons à tort les limites, ou croyez-vous plutôt que nous faisons la distinction entre les deux?

M. Martin Fischer: Le Canada est, en général, un fournisseur d'aide humanitaire. Chaque fois que le ministre Paradis, ainsi que l'ancien ministre Baird, sont intervenus à l'échelle internationale, ils ont défendu ardemment les principes humanitaires. Ce qui compte le plus pour nous, c'est qu'au terme de leur examen des prochaines étapes de la mission, les parlementaires ne disent pas que l'acheminement de l'aide humanitaire est tributaire d'une présence militaire. Comme Mme Pearce et d'autres l'ont dit, il y a des organismes d'aide humanitaire sur place qui peuvent assurer et négocier un accès. Nous pouvons donc discuter séparément de ces deux questions.

L'hon. Laurie Hawn: Madame Pearce, vous aviez quelques chiffres, entre autres, sur le nombre de colis alimentaires que ce financement permet de distribuer. Pouvez-vous nous donner quelques précisions en guise de contexte ou simplement un exemple, histoire d'avoir une idée de la durée? C'est bien beau de distribuer ces denrées, mais pendant combien de temps vont-elles durer? Par ailleurs, qui approvisionne ces marchés, d'où proviennent les produits, et dans quelle mesure est-ce fiable?

Mme Jane Pearce: Merci.

Je crois qu'il m'est plus facile de parler des chiffres annuels. Pour l'année 2015, nous avons besoin de plus de 420 millions de dollars américains pour mener nos activités en Irak. De ce montant, nous avons reçu environ 200 millions de dollars. Il nous en coûte environ 26 millions de dollars chaque mois pour fournir l'aide nécessaire.

Nous offrons trois types d'aide. Nous remettons aux familles des colis alimentaires, qui contiennent 72 kilogrammes de denrées alimentaires, de quoi permettre à une famille de cinq personnes de subsister pendant un mois, et ces aliments proviennent de la Turquie. Nous distribuons aussi des rations alimentaires d'urgence — par

exemple, des produits que nous envoyons aux nouvelles personnes déplacées —, et j'achète ces produits sur le marché kurde. Je distribue également des bons d'achat, ce qui permet de remettre de l'argent dans la collectivité. Nous déployons ces efforts à un rythme très lent. Nous sommes préoccupés par la capacité du marché de répondre à la demande. Nous voulons assurer une mise à l'échelle rapide afin de ne pas trop perturber les marchés.

Le vice-président (M. Marc Garneau): Merci, et j'ai tenu compte de la musique rock.

[Français]

Je cède la parole à Mme Laverdière et à M. Saganash.

Mme Hélène Laverdière: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai trouvé intéressants les commentaires sur la nécessité de séparer vraiment les actions militaires ou politiques éventuelles de l'aide humanitaire. Je pense que c'est un principe essentiel.

Je m'excuse de m'adresser encore à Vision mondiale Canada. Je sais que mon collègue a des questions à poser au représentant du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au sujet du Programme alimentaire mondial.

Je reviens à ma question. Le Canada, comme gouvernement, peut-il faire quelque chose pour faciliter l'accès dont ont besoin les organisations humanitaires?

[Traduction]

M. Bart Witteveen: Le mot d'ordre, c'est la simplicité. Je pense qu'il faut commencer par établir cette distinction claire et reconnaître, comme Martin l'a dit, la primauté de l'impératif humanitaire: l'acheminement de l'aide de façon impartiale, neutre et indépendante.

Bon, ce n'est pas une recette magique qui élimine tous les problèmes — c'est évidemment beaucoup plus compliqué que cela —, mais il s'agit d'un élément important qui nous permet de nous établir comme organismes humanitaires et, dans la mesure du possible, de négocier l'accès et de gérer les perceptions des belligérants sur le terrain. Voilà donc, en gros, le point de départ pour assurer le bon déroulement de nos activités et garantir notre accès aux personnes les plus vulnérables.

Sur le plan politique, d'une manière plus générale, je crois qu'il est essentiel de faire entendre la voix du Canada pour ce qui est de défendre l'accès à l'aide humanitaire, de renforcer les principes humanitaires et d'encourager un processus de paix viable, lorsque les circonstances le permettent.

Nous avons un engagement humanitaire sur le terrain; à cela s'ajoutent les opérations militaires qui sont en cours. Il faut aussi instaurer une plateforme politique, au bon moment — je ne dis pas que cela peut se faire du jour au lendemain ou à court terme, mais nous ne devons pas perdre de vue cette option — afin de trouver une solution durable à cette crise atroce.

• (1205)

[Français]

M. Romeo Saganash (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, NPD): Merci, monsieur le président.

Combien de temps de parole me reste-t-il?

Le vice-président (M. Marc Garneau): Il vous reste deux minutes.

M. Romeo Saganash: Dans son témoignage, M. Fischer a parlé d'une crise humanitaire sans précédent depuis la Deuxième Guerre mondiale. Je partage son opinion. Quant à Mme Pearce, elle a dit que les déplacements massifs en Irak allaient continuer en 2015.

J'aimerais poser ma première question à M. Gignac.

Quelles devraient être les priorités des pays face à une telle situation? En termes de ressources autres que financières, bien sûr, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a-t-il identifié d'autres besoins?

M. Emmanuel Gignac: Merci beaucoup de votre question, monsieur Saganash.

En effet, on fait face à une situation extrêmement complexe non seulement en Irak, mais également dans toute la région, ce qui complexifie encore plus les choses. En Syrie, c'est très, très difficile. On ne voit pas le bout du tunnel, on ne voit pas très bien comment cela va se résoudre. On ne voit pas de fin à la crise humanitaire.

Cette crise constitue une occasion pour le groupe État islamique de causer des interférences en Irak. C'est devenu un vecteur de déstabilisation qui est venu travailler sur les fragilités du processus politique irakien.

Les conséquences qu'on a vues en 2014 sont claires. Les conséquences humanitaires sont absolument tragiques dans un pays qui, par ailleurs, est producteur de pétrole. On pourrait penser qu'il aurait les moyens de répondre aux besoins de sa population.

On parle non seulement de l'Irak, mais on fait aussi face aussi à une crise économique avec la chute du cours du pétrole et à des gros problèmes de liquidités. Il y a des gros problèmes en Irak sur le plan de la gestion et de la gouvernance. C'est un pays qui est en transition, il faut l'admettre, depuis la chute du régime de Saddam Hussein. C'est dans ce contexte que nous opérons. Il y a aussi des tensions communautaires qui existaient probablement déjà à l'époque du régime et qui ont simplement été découvertes au moment de la chute dudit régime.

L'Irak est un pays très complexe, c'est une mosaïque de communautés religieuses et ethniques très anciennes et où il y a toujours eu des tensions. À l'heure actuelle, il manque à l'Irak une stabilité politique et un cadre politique. Tant qu'il n'y aura pas ce cadre politique, les tensions vont continuer. Le groupe État islamique, de toute évidence, exploite cela pour sa propre croissance. C'est pour cela que la réponse est complexe. Il y a une réponse humanitaire évidente. Il faut continuer à appuyer l'Irak, avec des ressources mais aussi avec un accompagnement sur le plan de la gouvernance et du processus politique.

Le cas du Kurdistan est particulier dans la mesure où le Kurdistan est une région qui reçoit 80 % de son budget de Bagdad sous forme de transferts budgétaires. En raison de disputes, de discussions, de non-accord ou de disputes politiques sur la vente du pétrole, ces transferts ont été suspendus. Il y a eu un accord récemment, mais qui n'a pas encore été mis en oeuvre. C'est pourquoi on a été obligé, à bien des égards, de prendre la relève à la demande des autorités kurdes, par exemple pour la construction des temples et la distribution de biens essentiels. Les autorités kurdes ont officiellement approché les Nations unies en demandant de l'aide, parce qu'elles n'avaient pas les moyens de le faire. Bagdad est restée très absente de la crise au Kurdistan et cela reste un sujet de contentieux. C'est pour cela que je crois qu'on peut jouer sur plusieurs vecteurs pour lesquels le Canada peut être appuyé en participant à différentes actions politiques, sécuritaires et humanitaires. Je pense qu'il est très important que le Canada maintienne son engagement envers l'action humanitaire.

• (1210)

Le vice-président (M. Marc Garneau): Merci, monsieur Gignac.

[Traduction]

Pour terminer la deuxième série de questions, MM. Goldring et Schellenberger partageront le temps de parole.

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Merci. Je vais intervenir en premier.

Y a-t-il des réfugiés qui se rendent en Arabie saoudite?

Mme Jane Pearce: Pas que je sache. Le UNHCR est probablement mieux placé que le Programme alimentaire mondial pour répondre à cette question. Je n'en ai jamais entendu parler, mais je vais laisser le soin à Emmanuel de vous répondre.

M. Emmanuel Gignac: D'après l'information dont je dispose, il n'y a pas de réfugiés irakiens qui entrent en Arabie saoudite. À ma connaissance, la frontière est complètement fermée pour des raisons de sécurité.

Il y avait des réfugiés à l'époque de Saddam Hussein. Il y a eu un camp de réfugiés en Arabie saoudite pendant un bon moment, le camp Rafha, si je me rappelle bien. Il accueillait essentiellement des Irakiens du sud du pays, de Bassora, principalement chiites, qui fuyaient à l'époque la persécution du régime. Ces gens sont retournés dans leur pays en 2003. Depuis que nous sommes partis, et surtout avec ce qui est en train de se produire, aucun réfugié n'a traversé... Les réfugiés ont moins besoin d'aller dans cette direction car il peut y avoir des personnes d'Anbar, mais c'est très loin. Mais je crois que les Saoudiens gardent la frontière fermée.

Merci.

M. Gary Schellenberger: Le gouvernement saoudien offre-t-il de l'aide humanitaire — de la nourriture et des abris — aux camps de réfugiés en Irak?

M. Emmanuel Gignac: Je peux répondre à cette question également.

La réponse est oui. L'Arabie saoudite a apporté une énorme contribution aux Nations Unies. En juillet, un demi-milliard de dollars américains ont été versés aux Nations Unies, qui ont été distribués aux différents organismes. Cette contribution est arrivée à point nommé et a été perçue... Je pense que la situation aurait pu être bien pire quant à la capacité des organismes internationaux de répondre aux besoins des gens. Je n'ai pas de détails concernant les réfugiés, mais je crois que l'Arabie saoudite a également contribué au plan pour les réfugiés syriens, pas seulement en Irak, mais aussi en Jordanie, et... [Note de la rédaction: inaudible].

Merci.

M. Gary Schellenberger: Merci.

Mme Jane Pearce: La contribution de l'Arabie saoudite s'est élevée à 500 millions de dollars, qui visait à venir en aide seulement aux personnes déplacées irakiennes, et seulement aux Irakiens à l'intérieur de l'Irak. Nous ne pouvions donc pas utiliser cet argent pour le petit nombre d'Irakiens qui ont traversé la frontière et qui sont devenus des réfugiés. Je pense qu'il est important de le préciser. Ces fonds visaient principalement à stabiliser la situation au pays, et ils ont permis à notre communauté humanitaire — car une bonne partie de l'argent a été distribuée à nos partenaires — de stabiliser la situation et d'intervenir. La grande leçon qu'on en a tirée, c'est que le fait d'avoir suffisamment de fonds au début d'une opération permet de sauver des vies.

Pour ce qui est des opérations relatives aux réfugiés, l'Arabie saoudite a contribué au Programme alimentaire mondial, à notre opération d'urgence régionale pour venir en aide aux réfugiés syriens, mais c'est une contribution beaucoup moins importante. Je pense que c'est environ 20 millions de dollars.

Merci.

•(1215)

M. Gary Schellenberger: Madame Pearce, vous avez dit récemment que les structures n'ont pas encore été mises en place pour venir en aide aux ressortissants irakiens déplacés qui s'enfuient vers les trois provinces du Sud, soit Najaf, Karbala et Babylone. Pourriez-vous nous en dire plus sur ce qui a été fait dans cette région et sur ce qu'il reste à faire?

Mme Jane Pearce: C'est le résultat d'une mission d'évaluation que nous avons menée dans ces trois gouvernorats du Sud.

Lorsque nous avons dit que les structures n'étaient pas en place, je pense qu'Emmanuel a très clairement fait savoir que la majorité des personnes déplacées ne sont pas dans des camps. Elles sont dispersées chez des membres de leur famille, dans leurs tribus ou dans leurs communautés d'accueil.

Dans ces gouvernorats du Sud, nous avons constaté que ces gens reçoivent peu d'aide. Ils sont laissés à eux-mêmes. Le gouvernement n'a pas forcément la capacité d'aider ces gens, et nous avons été très clairs à cet égard. Ce que nous réclamons notamment, c'est qu'un plus grand nombre de partenaires se rendent dans les gouvernorats du Sud pour que nous puissions offrir plus d'aide. Le problème, c'est qu'on a trop mis l'accent sur les régions kurdes et pas assez sur les gouvernorats du Sud, où les besoins sont criants. Nous constatons que les gens ont plus besoin d'aide dans ces régions, où personne ne leur fournit de l'aide, que ceux dans le Nord, que l'on aide beaucoup plus.

Le vice-président (M. Marc Garneau): Merci.

Voilà qui conclut la deuxième série de questions.

[Français]

Nous allons passer au troisième tour avec M. Trottier, qui dispose de cinq minutes.

M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Merci à nos témoins d'aujourd'hui de leur comparution.

Ma première question porte sur le lien entre l'agriculture et la nourriture.

Madame Pearce, vous avez parlé de tenir compte du contexte lorsque vous distribuez des colis de nourriture et des bons d'achat alimentaires et de la nécessité de collaborer avec les producteurs locaux et les différents intervenants de l'industrie agricole en Irak.

Comment travaillez-vous avec les Irakiens locaux — les agriculteurs et les distributeurs d'aliments — pour vous assurer, si vous apportez une aide alimentaire importante sur le marché, de ne pas faire baisser les prix de leurs produits? Et comment vous assurez-vous, pour ce qui des bons d'achat alimentaires, de ne pas créer une source d'inflation dans un marché? Comment consultez-vous les intervenants locaux pour établir un juste équilibre?

Mme Jane Pearce: Merci beaucoup.

Nous travaillons très étroitement avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. Nous faisons partie de la grappe des

organismes qui veillent à la sécurité alimentaire. Nous dépendons énormément de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

L'Irak est un pays qui produit principalement du blé. La majorité du blé est entreposé dans les silos du gouvernement et dans le système de distribution public. Une grande partie du blé que l'on retrouve sur le marché sera importée. Une certaine quantité doit être importée parce que la qualité du blé local n'est pas assez élevée pour faire du pain. Il y a donc toujours de fortes pressions sur le marché.

Les prix du produit national ont tendance à être légèrement à la hausse. Les agriculteurs ont quelque peu intérêt à ne pas quitter leurs terres, en raison de l'urbanisation en déclin, mais aussi en raison de l'importance de maintenir les gens dans les régions agricoles pour réduire la poussière et maintenir la salinité des plaines à un niveau raisonnable.

Nous surveillons les marchés avec les ministères de la planification dans les régions du GRK et au sein du gouvernement. Nous procédons lentement. C'est ce que le PAM fait dans tous les pays où nous travaillons. Nous savons à quel rythme nous pouvons procéder. Nous surveillons si les prix augmentent trop, puis nous ralentissons la cadence si nous pensons que nos démarches ne sont pas favorables au marché local.

•(1220)

M. Bernard Trottier: Pourriez-vous nous parler des perspectives à long terme de l'agriculture dans la région? C'est l'un des foyers de l'agriculture mondiale. Donc, à un moment donné, l'Irak sera plus autonome pour répondre à ses besoins alimentaires. Quelles sont les perspectives, si nous étions en mesure de rendre la situation sur le terrain plus sécuritaire?

J'imagine que l'Irak pourrait subvenir entièrement à ses besoins alimentaires — de toute évidence, par l'entremise d'échanges de biens, mais à la base, il pourrait produire ses denrées de base, n'est-ce pas?

Mme Jane Pearce: Je ne suis pas certaine qu'il sera entièrement autonome. Le climat n'y est pas très chaud, comme ceux d'entre vous qui sont allés en été le savent.

Il y a de grands producteurs de blé et de riz. Je ne m'attends pas à ce que la production de riz sera touchée, car elle se fait dans les gouvernorats du Sud, mais on s'inquiète énormément pour la récolte de blé à l'avenir. La FAO distribue des semences aux gens. Elle en distribue également à ceux dans les provinces de Nineveh et de Salaheddin, qui sont les deux gouvernorats où la production agricole est la plus importante.

Je ne peux vraiment pas vous dire quelles sont les perspectives pour cette année, car nous ignorons quelle sera la situation. Nous savons que les graines sont prêtes à être semées, mais nous savons également qu'il pourrait y avoir beaucoup de violence dans ces régions dans les prochains mois, ce qui pourrait avoir une incidence sur la production agricole.

M. Bernard Trottier: Merci.

Ma prochaine question, qui porte sur la santé, s'adresse à M. Fischer et à M. Witteveen.

Je sais qu'il y a de grands défis liés à l'hygiène et à l'eau potable. Quels sont les autres principaux défis en matière de santé auxquels on est confronté dans les camps en ce moment? Y a-t-il des maladies qui se propagent dans certains camps? Y a-t-il des besoins en matière de vaccination? Y a-t-il une pénurie d'intervenants de première ligne, de médecins et de personnel infirmier?

Quelles sont les principales priorités et difficultés dans les camps à l'heure actuelle?

M. Martin Fischer: Merci beaucoup de vos questions.

Comme on vous l'a déjà dit, je pense qu'il est important de faire la distinction entre les deux contextes dans lesquels les gens se retrouvent: il y a les camps officiels et les établissements improvisés. Ces deux situations présentent des défis distincts en matière de santé. Je peux vous donner l'exemple de Vision mondiale.

Nous oeuvrons dans le gouvernorat de Sulaymaniyah dans la région kurde de l'Irak grâce à une subvention de l'Organisation mondiale de la Santé qui nous permet d'offrir des services de santé de première ligne aux personnes déplacées qui sont dans des établissements improvisés, qui ont accaparé un hôpital — où j'étais dimanche — ou qui sont dans des camps.

La principale préoccupation dans les camps est la surpopulation. Il y a des tentes conçues pour abriter une famille et, en raison de l'affluence rapide, deux, trois ou quatre familles vivent dans des espaces très confinés. Cette situation présente un risque accru de transmission de maladies en raison des problèmes d'hygiène. Les constructions de latrines sont aussi une grande préoccupation.

Il y a également cette affluence d'un grand nombre de personnes et une pénurie de personnel qualifié dans la région kurde. Il y a des problèmes, car les personnes déplacées qui ont fui d'autres régions de l'Irak sont allées au Kurdistan et ont de la difficulté à trouver du travail. Par exemple, le personnel de première ligne de Vision mondiale a déployé un effort très ciblé pour employer des personnes déplacées qui ont des compétences médicales. C'est une mesure très concrète... Nous en entendons souvent parler au Canada lorsqu'il est question de la reconnaissance des titres de compétence.

Je peux vous parler d'un hôpital où je suis allé dans la ville de Qalat Dizah, à deux cols montagneux de la ville principale, où environ 800 personnes vivent dans un hôpital abandonné. Il y a des chambres qui étaient d'anciennes chambres d'hôpital et les seules toilettes sont le plancher, et des enfants dorment maintenant par terre.

C'était vraiment bouleversant de voir 8, 10 ou 12 enfants dans un espace conçu pour trois ou quatre lits simples. Les enfants se rendent souvent dans ces endroits. Il est difficile de trouver ces gens pour pouvoir leur fournir des soins de santé. Vision mondiale se rend là-bas trois fois par semaine avec une petite clinique mobile. Il faut être très polyvalent en tant que fournisseur de services pour pouvoir atteindre ces gens. Il faut être rapide, car ils se déplacent souvent sans préavis, pour ainsi dire, d'un endroit à l'autre. Il est donc très difficile de les retracer.

Je pense que c'est tout le temps dont je dispose.

Le vice-président (M. Marc Garneau): Merci.

•(1225)

[Français]

Pour équilibrer les choses, M. Saganash et Mme Michaud auront la parole pendant sept minutes.

M. Romeo Saganash: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

J'ai une question à poser rapidement à Mme Pearce avant de céder la parole à Mme Michaud.

Vous travaillez de toute évidence — comment pourrais-je dire — dans un environnement difficile. C'est le moins qu'on puisse dire. J'aimerais en savoir plus au sujet des défis auxquels votre organisation est confrontée pour réaliser son mandat sur le terrain. Je pense que vous avez parlé des lignes de combat qui constituent un

défi, et M. Witteveen a parlé de la situation dynamique sur le terrain. J'aimerais en savoir plus à ce sujet et comment des gouvernements comme les nôtres peuvent vous aider à réaliser votre mandat sur le terrain.

Mme Jane Pearce: Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que le plus grand défi auquel nous sommes confrontés, c'est d'avoir accès à ceux qui ont le plus besoin de notre aide. Je suis très inquiète du sort des gens qui sont dans les gouvernorats partiellement ou complètement contrôlés par l'EIIL.

C'est un pays où, depuis deux ou trois générations, les gens s'attendent à recevoir de la nourriture. Si on leur donne de l'argent, ces gens n'achèteront pas de quoi se nourrir. Ils achèteront d'autres choses. Il y a un phénomène de conditionnement social qui les amène à avoir ces attentes. Dans ces gouvernorats, il n'y a aucun système de distribution public à certains endroits depuis 12 mois.

Nous discutons beaucoup avec les conducteurs de camion qui se rendent dans ces régions. Les échanges se poursuivent, si bien que des aliments sont acheminés jusque là-bas, mais nous ignorons en quelles quantités, et nous ne savons pas quelle est la situation lorsque nous nous éloignons des artères principales. Les camions se rendent là où il y a des marchés. Nous envisageons d'assurer une surveillance dans les régions éloignées, comme je vous l'ai dit.

L'autre défi consiste à atteindre les gens que nous devons atteindre et à nous assurer qu'ils continuent de recevoir notre aide. Le financement commence à me préoccuper. Nous avons des fonds suffisants pour maintenir nos programmes d'aide financière et de bons d'achat alimentaires jusqu'en mai de cette année seulement. Pour ceux qui reçoivent un bon d'achat alimentaire, l'essentiel n'est pas d'avoir l'argent maintenant. Mais pour ceux qui n'ont pas accès aux marchés et qui ont besoin de nourriture, il me faut trois mois pour préparer des colis et les leur acheminer. L'argent est donc un problème. L'argent est bien entendu toujours un problème.

Ce sont là les mesures que le Canada peut prendre. Vous êtes l'un de nos partenaires les plus importants. Vous vous êtes associés avec nous à plusieurs égards. Hier, lorsque je discutais avec mes homologues ici, nous avons également parlé de la possibilité que le Canada nous fournisse des experts. Nous devons commencer à faire du ciblage et des évaluations. Nous pouvons alors demander à nos partenaires canadiens de nous aider dans nos démarches. Cela améliore notre crédibilité lorsque nous avons nos partenaires donateurs. Cela nous donne différentes perspectives. Je pense qu'il est très important que le Canada tienne de nombreuses discussions concernant la situation humanitaire lorsqu'il est question de conflit politique et potentiellement militaire. Il est très important — comme Mme Amos, la coordonnatrice des secours d'urgence, l'a dit — que les politiciens n'oublient pas qu'il y a des gens sur le terrain qui sont touchés par leurs actions. Si c'est quelque chose que le Canada peut faire, nous en serions certainement très reconnaissants.

Merci.

[Français]

Mme Éleine Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Merci beaucoup.

Mes questions s'adressent principalement à M. Gignac.

Lors de votre présentation, un peu plus tôt, vous avez brièvement abordé le fait qu'il existe déjà certains services dans les camps, comme une forme d'aide qui s'adresse directement aux femmes et aux jeunes filles qui auraient été victimes de violence sexuelle ou de violence basée sur leur genre.

Pourriez-vous me donner un peu plus de détails et en dire un peu plus sur les programmes et les formes d'aide qui existent déjà? Pouvez-vous aussi préciser ce que le Canada fait dans le cadre de ces programmes et nous dire comment le Canada pourrait faire pour mieux aider ce type de victimes?

Merci.

• (1230)

Le vice-président (M. Marc Garneau): On essaie de rétablir la communication.

Cela ne sera pas compté dans le temps qui vous reste.

[Traduction]

Je pense que nous allons suspendre la séance pour quelques minutes, mais s'il vous plaît, n'allez pas trop loin, car nous espérons rétablir la communication, et d'autres intervenants veulent prendre la parole.

• _____ (Pause) _____

•

• (1235)

Le vice-président (M. Marc Garneau): Je vous demanderais de regagner vos places.

La solution ici, c'est que la question de Mme Michaud sera adressée à M. Gignac. Il y répondra, mais nous allons suspendre la séance pour essayer de rétablir la communication. Toutefois, Mme Michaud a encore du temps. Je lui demanderais de continuer à poser ses questions.

[Français]

Mme Éline Michaud: Combien de temps de parole me reste-t-il, monsieur le président?

Le vice-président (M. Marc Garneau): Il vous reste quatre minutes.

Mme Éline Michaud: Merci, monsieur le président.

Je vais me permettre de poser la même question aux gens de Vision mondiale Canada. Je pense que vous pourriez avoir une perspective intéressante à cet égard.

Y a-t-il des programmes d'aide ou des services qui sont offerts directement aux femmes ou aux jeunes filles victimes de violence sexuelle ou de violence basée sur le genre? Quelle est la contribution ou l'implication canadienne dans ce genre de programmes? Qu'est-ce que le Canada pourrait faire de plus pour venir en aide à ces victimes?

[Traduction]

M. Bart Witteveen: Je vais parler au nom de Vision mondiale. Nous contribuons à résoudre ce problème très délicat. Il y a un aspect médical à considérer, ainsi qu'un aspect psychologique. Il y a aussi le rétablissement. Nous contribuons à chacun de ces aspects indirectement par l'entremise de l'aide que nous offrons pour faciliter l'accès aux soins de santé, mais plus précisément dans le cadre de nos programmes de protection de l'enfance, où le fait de fournir des espaces adaptés aux enfants donne un semblant de normalité aux enfants pendant qu'ils se remettent des expériences dramatiques qu'ils ont vécues.

Nous n'avons pas de programmes précis pour cela, mais nous contribuons aux soins qui sont offerts à ces gens. Ce qui est malheureux, c'est que nous traitons le problème après coup. Il faut essentiellement essayer de chercher des moyens de protection, mais c'est bien entendu beaucoup plus compliqué.

[Français]

Mme Éline Michaud: Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Fischer?

[Traduction]

M. Martin Fischer: Comme je l'ai dit à M. Trottier, nous travaillons dans une multitude d'environnements, qui présentent des problèmes particuliers et font qu'il est difficile de fournir des services aux gens.

Encore une fois, quand il est question d'offrir des services d'aide psychosociale aux victimes de violences sexuelles et sexistes, il s'agit de services et de problèmes similaires. Souvent, même dans les villes, une partie des gens occupent des bâtiments qui ont été abandonnés au milieu des travaux de construction à cause de la crise actuelle. Cela peut sembler banal, mais il est difficile de trouver et d'inscrire les membres de ces familles, et ensuite de leur fournir des services. Le premier défi consiste à déterminer où ils se trouvent et le deuxième, à leur fournir des services dans des environnements physiques de ce genre, où le manque d'intimité, par exemple, est vraiment inquiétant et pose un défi encore plus grand.

Le gouvernement kurde fait du bon travail sur le plan de l'installation des camps, de leur structure physique. Il devrait être en mesure de fournir de l'espace pour des services de ce genre, mais il n'est pas facile de trouver des partenaires convenables, qui ont du personnel qualifié.

À mon avis, il est important — surtout au Kurdistan — de mettre l'accent sur le fait que lorsque des organismes humanitaires se rendent là-bas, surtout des ONG, il leur faut passer par l'étape de mise en train avant de pouvoir faire leur travail. Essentiellement, il nous faut d'abord établir l'ordre de priorité des besoins et ensuite mettre en place les services que nous pouvons, en fonction, dans notre cas, d'un financement du secteur privé ou du gouvernement. Ce que nous avons entendu très souvent aujourd'hui, c'est qu'il faut faire preuve de souplesse et s'adapter à l'évolution des besoins.

Il est important que les parlementaires gardent à l'esprit que les crises causées par des déplacements de population ne surviennent pas seulement dans les camps. Nous voyons beaucoup d'images des camps. Une chose que j'ai retenue de la semaine dernière, c'est que les camps sont un aspect très important de l'étude, mais qu'il existe un autre aspect qui est tout aussi important. Ce sont les colonies informelles, où il est encore plus difficile de fournir des services aux personnes déplacées.

• (1240)

[Français]

Mme Éline Michaud: Je vous remercie.

[Traduction]

Le vice-président (M. Marc Garneau): Merci.

Monsieur Goldring, vous êtes le dernier intervenant.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC): Madame Pearce, pourriez-vous nous aider à comprendre un peu mieux les cartes qui nous ont été données? Sur une des cartes, on indique clairement qu'il est impossible d'avoir accès aux régions en rouge. L'autre carte correspond à la même date et à la même période, mais elle indique que des aliments sont distribués dans toutes les régions.

Laquelle des deux cartes dit vrai? Pourriez-vous nous les expliquer un peu mieux?

Mme Jane Pearce: Je n'ai pas la carte en main.

M. Peter Goldring: Une carte semble contredire l'autre — ou peut-être que je la lis mal.

Mme Jane Pearce: Nous regardons les zones ombrées des cartes qui, dans les deux cas, sont de couleur ambrée, presque couleur de sable. Cette carte-ci montre le nombre de personnes à qui nous sommes réellement venus en aide au cours du mois de janvier, tandis que cette carte-là vous montre le genre d'assistance qui a été donnée dans cette partie du pays.

M. Peter Goldring: Oui, mais la carte indique qu'il est impossible d'avoir accès à ces régions, tandis que l'autre indique que des aliments y ont été distribués.

Mme Jane Pearce: Seulement à certaines parties. Ce qui est en rouge correspond à un endroit appelé Hit, où nous n'avons pas pu avoir accès. Toutefois, nous avons accès aux autres régions du gouvernorat.

M. Peter Goldring: Ah, je vois.

Mme Jane Pearce: Comme je l'ai dit, tout dépend de la situation, qui change d'un jour à l'autre. Ce n'est pas comme si nous pouvons nous rendre tous les jours à Amerli ou à des places semblables. Nous accordons au partenaire de la mise en œuvre la liberté d'aller dans les endroits qu'il considère comme étant sécuritaires.

M. Peter Goldring: À quel point est-ce que la distribution des aliments et celle des bons d'achat sont sécuritaires? Est-ce que certains des aliments ont été siphonnés ou se sont trouvés entre les mains de l'ennemi? Êtes-vous raisonnablement certaine que tout se passe de façon sécuritaire et que la nourriture va réellement aux personnes qui en ont besoin?

Mme Jane Pearce: Dans les régions contrôlées par le gouvernement régional du Kurdistan et dans les régions au sud de Bagdad, j'en suis certaine. Je le sais et je surveille la situation régulièrement. Quant aux régions dans le centre, le gouvernorat est contrôlé par l'EIL. J'ai confiance que notre partenaire de mise en œuvre assure les distributions en temps voulu pour répondre aux besoins. Je n'ai aucune raison de m'attendre à ce que l'on détourne des aliments du Programme alimentaire mondial.

M. Peter Goldring: Est-ce que les bons d'achat alimentaires aussi sont distribués de façon sécuritaire? A-t-on jamais tenté de les contrefaire ou de les vendre?

Mme Jane Pearce: Pas jusqu'à présent. En ce moment, la région desservie est plutôt restreinte et donc facile à surveiller, mais nous n'avons rien vu de ce genre. Toutefois, au cours des prochains mois, nous allons passer à l'utilisation d'une carte de crédit pour le programme de bons d'achat. Nous faisons actuellement la transition vers la carte, et la distribution se fera donc de façon encore plus sécuritaire.

• (1245)

M. Peter Goldring: Est-ce que la carte utilise aussi la technologie des puces?

Mme Jane Pearce: Oui.

M. Peter Goldring: Ce sera très sécuritaire. Contrairement aux billets de banque — qui, en général comprennent des éléments de sécurité qui sont difficiles à contrefaire —, les bons d'achat en papier sont faciles à contrefaire en tirant des exemplaires.

Mme Jane Pearce: Vous savez, il faut bien commencer quelque part. La solution des bons d'achat du Programme alimentaire

mondial est celle qui conserve le mieux la dignité des gens, surtout des femmes, en leur donnant le sentiment d'être dans une situation normale. Elles peuvent choisir leurs propres aliments, les aliments qu'elles aiment. Le fait d'avoir le sentiment d'être dans une situation normale — d'aller au magasin, de choisir leurs aliments et de les cuisiner — est très important pour des gens qui ont tout perdu.

M. Peter Goldring: Par contre, dans d'autres scénarios et théâtres d'opérations, il y a eu des cas où de la nourriture a été volée, et même volée à pleins camions dans certains cas, d'après ce que nous pouvons voir. Dans quelle mesure est-ce sécuritaire en Irak?

Mme Jane Pearce: Jusqu'à maintenant — et je touche du bois —, tout se passe bien sur le plan de la sécurité. Je n'ai réellement aucune raison de m'inquiéter à ce sujet.

Le vice-président (M. Marc Garneau): Merci, monsieur Goldring. Cela met fin à la quatrième série de questions. D'après ce que je comprends, Mme Laverdière aimerait poser une autre question avant que la séance ne soit levée.

Je dois mentionner que, apparemment, M. Gignac peut nous entendre même si nous ne pouvons pas le voir.

Mme Hélène Laverdière: Bon. J'aurais aussi aimé parler de l'accès que les enfants ont à l'école, mais je crois que nous allons devoir reporter cette question à un autre jour ou à une autre étude.

Toutefois, j'aimerais vous poser une question très brève, madame Pearce.

Vous avez dit que le Canada pourrait fournir des experts pour votre programme. De quel genre d'expertise avez-vous besoin?

Mme Jane Pearce: Les discussions d'hier avec nos partenaires ont porté sur le fait que nous pourrions bénéficier de l'expertise d'intervenants du milieu socio-économique et de consultants en matière d'identification et d'évaluation des vulnérabilités pour effectuer les évaluations prévues au cours des quatre à six prochains mois. Il s'agissait seulement de discussions préliminaires, mais nous aimons bien faire cela. Des observateurs pourraient aussi venir nous aider dans le processus d'évaluation.

Mme Hélène Laverdière: Merci.

Très brièvement, concernant les enfants à l'école, nous parlons d'une génération perdue. En ce moment, combien d'enfants n'ont pas accès à l'école en Irak, notamment des enfants irakiens et, un jour, des enfants syriens? Vous êtes-vous engagés dans ce domaine? Que pouvons-nous faire à ce sujet?

M. Martin Fischer: Encore une fois, je ne veux pas être un disque rayé, mais on retrouve les mêmes problèmes d'accès à l'éducation dans les camps et dans les colonies informelles. Il est probable que, pour bien des raisons, un très grand nombre d'enfants ne vont pas à l'école. Une des raisons, c'est que nous n'avons pas encore établi l'ordre de priorité de tous besoins partout. Par ailleurs, les fonds nécessaires n'ont pas encore été fournis. Je sais qu'UNICEF déploie beaucoup d'efforts pour convaincre les donateurs de faire de l'éducation une priorité pour les personnes déplacées en Irak. Quant aux colonies informelles, il existe plusieurs difficultés d'ordre pratique. Si vous avez des enfants qui arrivent — je peux parler du Kurdistan — dans la région kurde de l'Irak, normalement, la langue d'enseignement de ces enfants est l'arabe. Or, au Kurdistan, la langue d'enseignement est le kurde. Ces enfants ne sont pas tous capables de parler le kurde; donc même s'ils avaient accès aux écoles existantes, ils seraient confrontés à un obstacle linguistique de taille.

Ces facteurs ont plusieurs répercussions pendant la mise en place de services formels ou... Vision mondiale tente parfois d'offrir de l'enseignement informel ou des cours de rattrapage pour éviter que les enfants accusent trop de retard. Le problème, c'est que, au fur et à mesure que les services rattrapent le retard causé par la crise, ces enfants finiront par tirer de l'arrière.

À mon avis, l'initiative Non à une génération perdue — le Canada y a généreusement contribué en Jordanie et au Liban — est un bon exemple de stratégie où l'organisme collabore avec le gouvernement d'accueil pour mettre en place des structures systémiques. Une des choses importantes dont j'ai parlé tout à l'heure, c'est que Vision mondiale demande à des personnes déplacées ayant une formation en soins de santé de fournir des services. Il s'agit d'une solution très pratique qui pourrait aussi être appliquée dans le domaine de l'éducation. Les personnes qui ont été déplacées d'une région à l'autre de l'Irak, qui sont capables de parler l'arabe avec les enfants et qui ont les qualifications recherchées pourraient fournir des services de ce genre. Au fur et à mesure que nos interventions s'intensifient, toutes sortes de choses sont prévues.

Entretemps, comme Bart l'a mentionné, Vision mondiale fait des choses pour essayer de donner à ces enfants le sentiment d'être dans une situation normale. Nous parlons d'« endroits adaptés aux enfants ». Je reviens à l'hôpital que j'ai visité dimanche; essentiellement, la structure physique n'est pas dans un état

lamentable, mais ne permet pas aux enfants d'avoir une routine quotidienne. Bien sûr, ils jouent à l'extérieur, mais ils n'ont plus comme routine d'aller à l'école, et ils ont besoin de cette routine. Une des choses qui m'ont frappée, c'est que certains de ces endroits adaptés aux enfants ont une structure physique très simple. Il s'agit seulement d'une tente, où nous créons un espace réservé à ces enfants, en fonction de leur âge, pour qu'ils aient un lieu sûr où jouer ou un lieu sûr où recevoir une forme quelconque d'enseignement. Cela représente un véritable défi dans ces colonies informelles, quand il y a tout un éventail de besoins et qu'il faut déterminer l'ordre de priorité dans lequel y répondre.

• (1250)

Le vice-président (M. Marc Garneau): Merci beaucoup. Cela met fin à notre réunion.

Je remercie beaucoup tous nos témoins — le Programme d'alimentation mondiale, Vision mondiale et l'UNHCR — pour le travail extrêmement important que vous accomplissez. Je vous remercie tous d'avoir pris le temps de comparaître et de répondre à nos questions.

Nous allons suspendre la séance pendant une minute. Nous devons parler des travaux du comité à huis clos, notamment de deux questions.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>